

Dénat. Une journée citoyenne bien remplie



Une partie des participants à l'heure de la pause méridienne.

C'est la troisième journée organisée par la municipalité. Les Dénatois ont répondu à l'appel pour améliorer leur cadre de vie.

Par une belle matinée dominicale ensoleillée, les habitants de Dénat étaient invités à se mobiliser bénévolement pour réaliser des chantiers à divers endroits du village. C'est le principe de la journée citoyenne pour améliorer, embellir le cadre de vie de la commune, que la collectivité ne peut pas réaliser.

Ce n'est pas une journée d'intérêt général, elle doit être perçue comme un moment d'échanges de savoir-faire, dans une dynamique de vivre ensemble. C'est aussi un moment de rencontre, pour fédérer les bonnes volontés, dans une atmosphère conviviale. Cela permet à des personnes qui ne se fréquentaient pas d'habitude de se rencontrer.

Tel est le défi qu'a relevé Olivier Oustric, maire de Dénat, avec le conseil municipal, pour cette troisième édition. Une partie des élus, des enfants, des habitants, une trentaine de bénévoles se sont mobilisés pour un nettoyage d'automne. Au programme : désherbage des abords de la salle communale, de l'aire de jeux, du city stade, nettoyage des fossés, taille de la haie de la future école primaire. Le monument aux morts a été nettoyé ainsi que le socle et les abords de la statue de la vierge, qui est cours de restauration. Chaque participant a choisi une tâche adaptée à ses capacités, à ses envies en se rendant utile.

Olivier Oustric prévoit une autre journée citoyenne en février pour aménager la future école primaire. Le déménagement du mobilier et des équipements des anciens locaux et le montage de meubles neufs sont au programme.

L'élu satisfait de l'investissement et du travail réalisé a remercié les participants. Il a ajouté : "C'est une preuve du dynamisme de la commune et je souhaite d'ores et déjà la bienvenue aux futures bonnes volontés pour le prochain rendez-vous." Pour signer la réussite de la journée, la convivialité était de la partie pour partager, sous le soleil, un apéritif dînatoire bien mérité.

Publié sur le site LaDepeche.fr le 28/11/2023 à 05:15